

**TREXpert****Le saviez-vous?**

La société Tavel Beteiligungen SA, dont le siège est à Berne, est une commerçante de titres au sens de l'art. 13 al. 3 let. d de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT). Procédez à une évaluation fiscale des transactions ci-dessous du point de vue de Tavel Beteiligungen SA. Les incidences fiscales doivent être calculées et justifiées, avec indication de l'article déterminant de la LT. Si l'opération n'est pas soumise à des droits de timbre, il convient également de le justifier et d'indiquer l'article de loi déterminant.

**Exercice 1**

Tavel Beteiligungen SA a procédé à une augmentation du capital de 1 000 000 francs pour sa filiale Blue Cap SA, sise à Francfort (Allemagne).

**Solution**

L'émission de droits de participation à des sociétés étrangères est exclue des droits de timbre de négociation; art. 14 al. 1 let. f LT.

**Exercice 2**

Tavel Beteiligungen SA a fait office d'intermédiaire pour des droits de souscription de diverses actions entre son client suisse Walter Werthmüller (qui n'est pas commerçant de titres) et la banque UBS SA, Zurich.

**Solution**

Le commerce de droits de souscription n'est pas soumis aux droits de timbre de négociation; art. 14 al. 1 let. d LT.

**Exercice 3**

Tavel Beteiligungen SA vend à la société indépendante Ad Astra Holding SA, également sise à Berne (pas enregistrée comme commerçante de titres), une participation dans une PME suisse au prix de 1 200 000 francs.

**Solution**

Tavel Beteiligungen SA est redevable de droits de timbre de négociation correspondant à  $2 \times 0,75\%$  de 1 200 000 francs = 1800 francs; art. 17 al. 2 let. b LT.